

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 891 du 3 septembre 1948 :

n° 891

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 septembre 1948

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1948

Date du numéro

30 septembre 1948

### TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de trois semaines à solde entière pour en jouir à Djibouti, est accordée à Aicha Ahmed, infirmière, 7e échelon, en service à l'hôpital colonial, pour compter du 5 septembre 1948.

Signé : LIURETTE.